

EN BATTANT LA CAMPAGNE

Le 14 octobre signera leur victoire ou leur défaite : en attendant, les candidat(e)s serrent des pinces, suscitent des polémiques, inondent les réseaux sociaux. Bref, ils battent la campagne. Chaque jour, nous allons les suivre dans cette dernière ligne droite

31	AIT OUA ZZZU	35	HELARITS
32	ARETTE	36	BENRIET
33	ABERRE	37	ASPROGANN
34	MALKA	38	NILMET
35	DE BOCK	39	AJTIK-SIMON
36	MASSART	40	MAHROUB
37	TOMASSETTI	41	KOBISSACKA
38	MOGOTO ESPINO	42	MAVER
39	CALLAEO	43	BACK

Vers une féminisation des collèges ?

9478 candidates se présenteront aux communales en Wallonie. Mais seule 1 liste sur 5 aura une femme à sa tête.

Interview : Marie-Alice PONTUS

Sur les 19 537 candidats qui se présentent aux élections communales, le 14 octobre prochain, 9478 sont des femmes. Un nombre en légère baisse par rapport au scrutin précédent. Mais quand on pousse le calcul un peu plus loin, on découvre que sur les 1 043 listes répertoriées aux communales, seules 235 sont menées par une femme contre 808 par un homme. Soit 1 liste sur 5. Dans certaines communes, comme Etterbeek, il n'y a tout simplement aucune femme tête de liste. Au niveau provincial, idem : 86 femmes têtes de liste contre 219 hommes.

Mais la prédominance des hommes en politique est un secret de polichinelle. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : un peu moins d'un bourgmestre sur 4 est une femme en Wallonie et à Bruxelles.

Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir tout fait pour favoriser la présence des femmes en politique. Depuis 2002, la parité est de mise.

Mais les choses devraient changer après le 14 octobre car plusieurs mesures ont été mises en place : le système de la tirette (alternance homme/femme sur une liste) ainsi que la représentativité d'au moins 1/3 de personnes du même sexe au sein des Collèges communaux.

Verra-t-on, dès lors, un après 14 octobre ? On a posé la question à Benoît Rihoux, professeur en sciences politiques à l'UCL.

Parité, tirette, quotas, ces mesures sont-elles les bonnes pour favoriser la présence des femmes ?

Sans aucun doute. Elles vont permettre d'augmenter la présence des femmes en politique mais cela se fera graduellement. On vient de loin quand même. Aujourd'hui, si elles sont présentes, elles occupent peu ou pas de gros poste à responsabilité. La faute à la notoriété. Mais ce sera le « plus » du principe de la tirette. En occupant la seconde place, elles auront une plus grande visibi-



Sur les 1043 listes répertoriées, 808 sont menées par des hommes et seulement 235 par des femmes.

lité et donc plus de chances d'obtenir des postes comme échevin ou bourgmestre.

La visibilité et la notoriété sont si importantes lors du vote ?

Seule une petite partie des électeurs font ce que l'on appelle un vote stratégique, c'est-à-dire qu'ils vont véritablement réfléchir pour qui voter. Au-delà de la couleur politique, ils voteront en fonction du genre mais aussi de la génération ou même de l'origine ethnique.

Par contre, le reste des électeurs votera en fonction de la notoriété d'un candidat ou de sa position sur la liste. En se disant, s'il est si bien placé, c'est qu'il est capable ou fiable. Notoriété et visibilité sont intimement liées. Et jusqu'à

maintenant, ce sont les hommes qui occupent le plus de visibilité médiatique. C'est là que le bât blesse.

Ensuite, il faut reconnaître que l'héritage de notre société patriarcale véhicule encore des clichés qui laissent entendre qu'un homme est plus compétent qu'une femme.

Donc si on ne voit pas l'effet immédiat de la tirette cette année, on pourra le voir dans 6 ans lors des prochaines élections ?

Sans doute car les femmes qui auront atteint des postes à responsabilité cette année, auront acquis une notoriété/visibilité dans 6 ans. On le voit dans les pays nordiques, vous trouvez facilement des femmes qui occu-

pent des postes importants comme présidente ou Premier ministre. Chez nous, regardez qui occupe ces postes ? La Belgique a encore du chemin à faire en matière d'égalité homme-femme et pas qu'en politique.

Mais encore faut-il que ces femmes veuillent rester durablement en politique ?

On le voit, la proportion des femmes qui quittent la politique est plus importante que chez les hommes. Elles quittent pour s'occuper de leurs parents ou de leurs enfants. Toujours la faute à la répartition des tâches.

Les femmes appellent les femmes... La féminisation des Collèges communaux pourrait les maintenir en place ? Encore faut-il que les femmes aient accès à ces postes ! Au niveau local, elles font moins de plans de carrière. Après le 14 octobre, auront-elles accès aux portefeuilles importants comme les finances, l'emploi... ? Seront-elles cantonnées aux matières plus familiales comme l'accueil de l'enfance, l'enseignement ?

Enfin, les femmes font-elles de la politique autrement que les hommes ?

C'est aussi une question porteuse de stéréotypes. C'est une question que nous ne devrions pas nous poser si nous étions dans une société égalitaire. Je pense qu'il n'y a pas de différence notable. Tout est dans la perception. ■

VITE DIT

Le calumet de la paix

Épinglée pour plusieurs dérapages (violences, dégradations...), la campagne électorale namuroise va peut-être retrouver un peu de sérénité. C'est en tout cas ce qu'appellent les têtes



de liste qui l'ont fait savoir officiellement. Ce message s'accompagne d'une photo où tous ces candidats posent... ensemble. Nom d'une pipe, que ce calumet de la paix est réconfortant.

Élections : en train de voter

Les convocations électorales arrivent dans les boîtes aux lettres. Sur cette convocation figure un mystérieux code SNCB.

Pas d'inquiétude à avoir : ce code est à l'usage des personnes ayant déménagé récemment et qui doivent donc aller voter dans leur Commune d'origine. Ces personnes peuvent être défrayées de leur billet de train même si ce n'est pas une excuse pour arriver en retard.

Sur cette photo, tous seront élus... sauf quatre

À Bièvre, commune de David Clarinval, il n'y a qu'une seule liste. L'enjeu est simple à résumer : tout le monde sera élu, sauf quatre candidats.

Un quota pour les têtes de liste ?

Avec la lente féminisation des conseils et collèges communaux, faut-il voir le verre à moitié vide ou à moitié plein ? Certes, le taux de femmes têtes de liste n'explose pas cette année, mais ce n'est pas pour autant qu'il faut baisser les bras. Différentes initiatives existent pour doper la présence féminine au sein des exécutifs politiques. La ministre wallonne des Pouvoirs locaux, Valérie De Bue, a lancé une campagne de sensibilisation « osez la politique ». Après un clip cet été, un second sera dévoilé aujourd'hui. Son but ? Inciter au vote en faveur des candidates, en rappelant la place des femmes

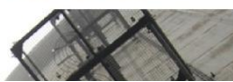
dans l'histoire politique. Autre exemple, une députée bruxelloise a lancé un site, <http://quedeshommes.be>, pour sensibiliser à la prédominance des hommes en tête de liste. Elle donne un aperçu du pourcentage par commune. Elle appelle entre autres les partis à veiller à l'équilibre entre les hommes et les femmes à la tête de leur liste. Mais avoir des candidates ne signifie pas pour autant qu'on votera pour elles. On épinglera ainsi l'initiative des femmes du cdH, qui arpentent les marchés avec des t-shirts « Votez Femme ».

PÉNURIE D'ÉLECTRICITÉ

À la recherche des mégawatts disponibles

Pour faire face à une éventuelle pénurie

d'électricité en septembre



« **electricite** en novembre, on gratte : Tihange 1 sera disponible plus tôt, Vilvorde (gaz) aussi, etc.

Task force et conseil des ministres : vendredi, le fédéral était au taquet pour tenter de faire l'appoint de mégawatts. Il en manque encore pour éviter la pénurie d'électricité en novembre et les plans de délestage, alors que six des sept réacteurs nucléaires belges sont à l'arrêt.

1. Vilvorde : le gaz à la rescousse Le conseil des ministres a approuvé, vendredi, l'utilisation de la centrale à gaz de Vilvorde dès le 15 octobre (au lieu du 15 novembre). Mercredi, la ministre de l'Énergie Marie-Christine Marghem avait déjà annoncé qu'Electrabel avait conclu un accord de principe avec la centrale, pour un total de 250 MW. Le coût de la relance sera supporté par Electrabel, a précisé le cabinet Marghem vendredi.

2. Tihange 1 : entretien anticipé Initialement prévu du 20 octobre au 29 novembre, l'entretien de Tihange 1 sera finalement avancé d'une semaine, a annoncé vendredi matin Engie Electrabel, l'exploitant des centrales nucléaires belges. « La



L'entretien anticipé de Tihange 1 doit permettre de bénéficier d'une production disponible plus tôt aussi.

concertation porte ses fruits », a réagi le cabinet de la ministre Marie-Christine Marghem. Si l'entretien est avancé, le réacteur de Tihange 1 sera disponible à la mi-novembre. Ce qui « aura une contribution positive à l'approvisionnement en électricité », a souligné vendredi Elia, le gestionnaire du réseau électrique.

Elia avait annoncé en début de semaine qu'il fallait trouver une capacité de 1 600 à 1 700 mégawatts pour garantir « l'approvisionnement à tout moment sans plan de délestage ». La ministre avait annoncé avoir déjà trouvé 750 mégawatts. L'ajout de Tihange 1 à la mi-novembre permettra d'ajouter 962 mégawatts.

Outre les mesures déployées, l'approvisionnement dépend aussi d'une série d'autres facteurs incertains comme la disponibilité des énergies renouvelables, la possibilité d'importer de l'électricité à l'étranger ou encore les conditions hivernales. ■

3. C'est réglé ? Pas si simple Les problèmes sont-ils résolus pour autant ? Non, souligne la porte-parole d'Elia. « Ce n'est pas un calcul aussi simple », dit-elle. Elia attend un aperçu de toutes les mesures possibles, afin de pouvoir calculer les effets sur le système.

Outre les mesures déployées, l'approvisionnement dépend aussi d'une série d'autres facteurs incertains comme la disponibilité des énergies renouvelables, la possibilité d'importer de l'électricité à l'étranger ou encore les conditions hivernales. ■

Marghem: « Moi qui croyais que... »

La ministre fédérale de l'Énergie Marie-Christine Marghem a prêté foi vendredi au témoignage anonyme d'un collaborateur d'Engie-Electrabel qui pointe du doigt la responsabilité de l'exploitant dans la dégradation du béton de plusieurs centrales nucléaires belges, et a regretté avoir cru que la sécurité était une priorité du groupe énergétique.

« Désolant de constater les effets du sous-investissement chronique dans certains secteurs stratégiques comme l'énergie ! Moi qui croyais que la sécurité était une priorité ! » a-t-elle écrit sur Twitter en republiant une information de la RTBF.

« Engie-Electrabel est un groupe privé qui est censé faire les investissements nécessaires, en bon père de famille », ajoute-t-elle un peu plus loin.



Du béton qu'on a laissé se dégrader ? La ministre est choquée, Engie-Electrabel réfute.

Le témoin anonyme en question épingle la responsabilité d'Engie-Electrabel dans les problèmes de béton. Il estime que la société a laissé ses centrales nucléaires se dégrader.

« Malgré des rapports de plus en plus alarmistes, on a décidé de ne rien faire à partir du milieu des années 90, ce qui correspond à la prise

de contrôle d'Electrabel par Suez. Le profit est vraiment devenu la priorité numéro un et on a décidé de postposer les investissements de maintenance le plus possible et de les reporter d'exercices en exercices, tant que l'on n'est pas devant une situation catastrophique... », affirme-t-il.

De son côté, Engie-Electrabel a réfuté les propos anonymes, les jugeant incorrects et inacceptables, et assuré que la sécurité était bien sa priorité numéro un. « Engie-Electrabel investit massivement dans son parc de production avec plus de 200 millions annuels rien que pour la maintenance », indique la porte-parole de l'entreprise, Anne-Sophie Hugé.

Les associations Greenpeace et Bond Beter Leefmilieu réclament une enquête parlementaire et une audition de l'Agence fédérale de contrôle nucléaire. ■



1 BAC PLIANT GRATUIT



À L'ACHAT DE 5 PRODUITS AU CHOIX PARMIS LES MARQUES PARTICIPANTES SUR PRÉSENTATION DE XTRA

STOCK LIMITÉ

(1 PAR CARTE OU APP XTRA)

Les marques participantes :



Action valable du 27/9 au 10/10/2018 inclus.

Perrine de Spar Tournai
monspar.be